



## Département Education, Sciences et Culture

# **STAGE D'IMMERSION DES JEUNES DIPLOMES DANS LES PROGRAMMES DE LA CEDEAO**

*Termes de références (TDR)*

### I- CONTEXTE

- La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté un Plan stratégique 2016-2020, dont l'objectif principal est de répondre convenablement aux aspirations socio-économiques de ses 15 Etats membres et aller vers la CEDEAO des peuples à l'horizon 2020 ([www.ecowas.int](http://www.ecowas.int)).
- Cette aspiration requiert de s'investir davantage dans le capital humain pour un développement durable et un renforcement de l'efficacité des programmes.
- Le renforcement des capacités des jeunes diplômés sur son espace s'avère donc important, afin de leur offrir des opportunités d'immersion dans les programmes communautaires. Cela permet une insertion professionnelle des jeunes des jeunes diplômés des universités et grandes écoles qui viennent de finir leurs études et souhaitant trouver un stage professionnalisant et acquérir une solide expérience professionnelle.
- Mis en place depuis 2017, le Programme d'immersion des jeunes diplômés dans les programmes de la CEDEAO a connu un engouement avec des retombées diversement appréciées :
- Du point de vue positif,
  - Le Programme offre une véritable opportunité aux jeunes diplômés de connaître les réalités pratiques de l'entreprise, d'acquérir l'expérience d'une organisation internationale et de vivre dans un environnement multiculturel ;
  - Le Programme a apporté un appui considérable aux Départements, Agences, représentations résidentes et institutions de la CEDEAO, en allégeant les charges de travail des personnels de la CEDEAO ;
- Du point de vue négatif,
  - Le temps de six mois comme période de stage semble limitatif et ne permet pas une meilleure connaissance des programmes de la CEDEAO ;
  - Les allocations budgétaires sont très faibles pour s'installer, se loger et vivre, notamment pour les diplômés qui quittent leurs pays pour d'autres pays ;
  - La supervision dans les départements d'accueil n'est pas exécutée de façon optimale,

- Les Départements d'accueil ne semblent pas être impliqués dès la conception du Programme et les stagiaires qui leur sont affectés ne répondent pas souvent à leurs besoins particuliers.

## **II- JUSTIFICATION**

Au regard des difficultés rencontrées, le Département Education, Science et Culture après avoir tiré les leçons de la mise en œuvre du Programme passé, a décidé de réorienter les objectifs dudit Programme en renforçant sa portée et en créant les conditions adéquates pour sa mise en œuvre. Le nouveau Programme de stage d'immersion des jeunes diplômés dans les programmes de la CEDEAO, s'inscrit donc dans la mission du développement du capital humain du Département, mais aussi dans le cadre du nouveau Programme de mobilité Nnamdi Azikwe (ENAMMS). Ainsi, la mobilité des jeunes diplômés dans des pays autres que les leur est encouragée. Le programme devrait par ailleurs mieux permettre d'avoir des résultats plus efficaces, aussi bien bénéfiques à la CEDEAO comme aux étudiants. La sélection devrait se faire sur la base des critères objectifs, transparents, afin d'obtenir des résultats plus probants.

## **III- OBJECTIFS DU STAGE**

✓ *Objectif global :*

- Contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, en leur offrant l'opportunité de mieux connaître les programmes de la CEDEAO, en même temps qu'ils donnent leur contribution pour une efficacité dans la mise en œuvre de ces programmes.

✓ *Objectifs spécifiques:*

- Offrir une possibilité de stage d'immersion dans les services de l'Institution régionale (Institutions, Agences, Départements, Représentations résidentes);
- Créer un cadre qui permet aux jeunes diplômés de contribuer à la mise en œuvre des programmes majeurs de la CEDEAO au sein des Départements, Agences, Représentations et Institutions.

## **IV-RESULTATS ATTENDUS**

- Les jeunes acquièrent une expérience professionnalisante à travers leur immersion dans les programmes de la CEDEAO, indispensable pour leur carrière ;
- Les jeunes diplômés apportent leur contribution à la mise en œuvre des programmes de la CEDEAO ;

## **V- PUBLIC CIBLE:**

- Jeunes diplômés des pays membres de la CEDEAO, âgés de 30 ans maximum.

## **VI-CRITERES DE SELECTION**

- Etre ressortissant d'un pays membre de la CEDEAO ;
- Etre étudiant ou titulaire d'un diplôme de niveau Licence, Master, doctorat ou avoir un diplôme équivalent ;
- Soumettre :
  - une demande au Commissaire de la CEDEAO en charge de l'Education, Science et Culture qui décrit la motivation du candidat avec expression de ses centres d'intérêt, ainsi que l'engagement du candidat à respecter les termes et conditions du stage ;
  - un Curriculum vitae ;
  - une copie de l'acte de naissance ;
  - une copie du diplôme académique ou de son équivalent ;

## **VII- MODALITES ET PROCESSUS DE SELECTION**

- Un appel à candidature est lancé chaque année pour la réception des candidatures au Programme du stage d'immersion ;
- Les postes de stage sont définis avec les Départements et structures d'accueil avant chaque Programme, ce qui permet au candidat de postuler selon le besoin exprimé par ces structures ;
- La sélection du Programme d'immersion des jeunes diplômés dans les programmes de la CEDEAO se fait par un Comité technique de sélection ;
- Le Comité technique de sélection est composé de représentants des Départements suivants : Département Education, Science et Culture ; Département Ressources humaines ; Direction des affaires juridiques ; Direction de la Communication ; Direction en charge de la passation de marché ; Département des Finances, le Département des TIC. Le Comité peut faire appel à toute autre personne ressource pour l'aider dans la sélection des candidats ;
- Seuls les candidats sélectionnés sont contactés pour la suite du processus.

## **VIII- .CONDITIONS DU STAGE**

- Le stage d'immersion a une durée d'un an non renouvelable ;
- Une allocation mensuelle forfaitaire de 400 dollars sur 12 mois maximum pour le stagiaire désirant effectuer son stage dans son propre pays ;
- Une allocation mensuelle forfaitaire de 800 dollars sur 12 mois maximum pour le stagiaire désirant effectuer son stage dans un autre pays que le sien ;
- Un billet aller-retour de son pays au pays d'accueil pour les stagiaires effectuant leur stage dans un autre pays que le leur ;

- Une assurance Santé pour le jeune diplômé bénéficiaire du Programme, pour faire face à d'éventuels cas de maladie ;
- Le Programme ne prend pas en charge d'autre type d'assurance ;
- Le stagiaire est chargé de se loger et d'assurer son transport local ;
- Le stage ne donne pas droit à un emploi à la CEDEAO.
- Le stagiaire renonce au Programme s'il bénéficie déjà d'un autre système de soutien des institutions de la CEDEAO, la cumulation n'étant pas possible ;
- Les étudiants ayant déjà bénéficié du Programme de stage des jeunes diplômés dans les Institutions de la CEDEAO ne sont plus éligibles ;
- Le stagiaire signe avant le début du stage une charte d'engagement dans lequel il s'engage à respecter les conditions du stage, et à ne faire aucune réclamation tendant à perturber le bon fonctionnement des services.

#### **IX-DUREE, LIEU ET MODALITES DU STAGE**

- Le Programme d'immersion des jeunes diplômés dans les programmes de la CEDEAO a une durée d'un an, soit 12 mois maximum (non renouvelable) ;
- Le Programme est réalisé dans les Départements, Agences, Représentations et Institutions de la CEDEAO, ou tout autre lieu dument désigné par la CEDEAO ;
- Le jeune diplômé bénéficiaire du Programme produit un rapport en fin de stage en trois copies dont une copie est envoyée au Département ESC, une autre copie au département utilisateur et la dernière copie pour le stagiaire lui-même ;
- Les modalités pratiques du déroulement du stage seront définies en rapport avec le département d'accueil ;
- Le stagiaire bénéficie d'un superviseur qui suit son travail tout au long du Programme et lui permet d'acquérir l'expérience professionnelle adéquate ;
- Le stagiaire est tenu (obligatoirement) de participer en présentiel ou en ligne (pour ceux ne résidant pas à Abuja) à toute réunion d'information ou de restitution de stage convoquée par la Coordination du programme.

#### **X- COORDINATION DU PROGRAMME**

- La coordination du programme de stage est assurée par le Département Education, Science et Culture de la CEDEAO. Celui-ci détermine le nombre de bénéficiaires par Programme, selon les besoins exprimés par les structures d'accueil ou selon les besoins d'insertion exprimés par le Département pour certains cas spécifiques.